



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Immatriculations de véhicules neufs en Bretagne

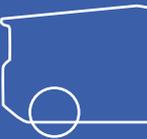
**Après le coup d'arrêt,
un redémarrage sans
rattrapage à la rentrée 2020**

Décembre 2020

DREAL BRETAGNE

Service Connaissance
Prospective et
Évaluation

Publication n°2



Fin mai 2020, on compte 16 000 mises en circulation de voitures de moins que l'année précédente en Bretagne. Après le coup d'arrêt lors du premier confinement de la population, le dynamisme des mises en circulation de voitures neuves pendant le mois de juin laisse penser qu'un rattrapage peut avoir lieu. Cependant, les mois suivants viennent infirmer ce premier ressenti. En août, l'activité baisse davantage que d'habitude puis redémarre en septembre mais guère plus que de coutume.

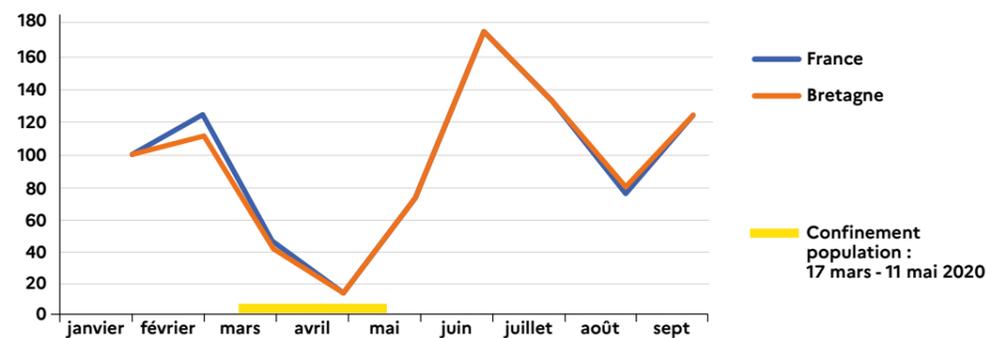
Les ventes de voitures neuves non réalisées de mars à avril n'ont pas été décalées à la rentrée. Néanmoins, ce constat masque des différences notables entre les types de motorisations. Les mises en circulation de voitures hybrides et électriques suivent des rythmes d'évolution distincts des motorisations traditionnelles et leur part dans l'ensemble des immatriculations progresse significativement au cours de l'année.

Pascal Lauzier, Annie Lehuger, Ludivine Neveu, Dreal Bretagne.

En 2019, sur les 3,2 millions de véhicules neufs mis en circulation en France métropolitaine, 145 500 véhicules sont immatriculés en Bretagne. Parmi eux, on compte 89 700 voitures immatriculées dans la région. Les mises en circulation fluctuent au cours de l'année. En Bretagne, un quart des immatriculations de voitures neuves annuelles sont habituellement réalisées en mars, avril et mai. En général, pendant le mois de mars le volume des mises en circulations s'avère relativement important. En 2020, durant ces trois mois, concernés par le premier confinement de la population, la baisse d'activité représente 16 000 immatriculations de voitures neuves de moins qu'en 2019 sur la même période.

Même rythme d'évolution des immatriculations en Bretagne qu'au niveau national

Figure 1 : Les immatriculations de voitures neuves mensuelles en Bretagne et en France en 2020 (en indice base 100 en janvier 2020)



Attention : nombre d'immatriculations au dernier jour du mois.
Source : Ministère de la transition écologique - SDES, RSVERO

Le dynamisme des mises en circulation en juin laisse penser à un rattrapage

En Bretagne, après la fin du premier confinement, les mises en circulation de voitures bondissent de + 142 % entre mai et juin, une progression relative de même ampleur que celle observée au niveau national (figure 1). Avec une augmentation de 6 000 immatriculations de voitures neuves sur un mois, le redémarrage des activités économiques donne aux acteurs l'impression qu'un rattrapage se dessine.

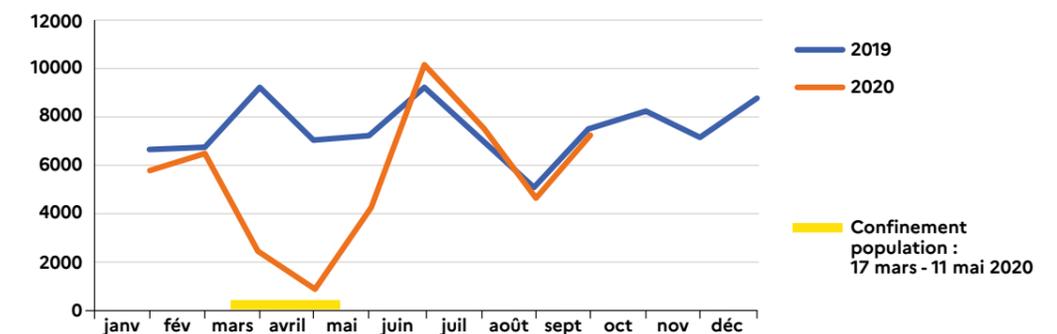
Dans la région, les mises en circulation de juin, puis de juillet 2020, s'avèrent respectivement 10 % et 8 % supérieures à celles réalisées en 2019 sur la même période (figure 2).

Comme en France métropolitaine, les immatriculations de voitures neuves dépassent ce qu'on observe habituellement au début de l'été.

Pour autant, ces deux mois d'embellie ne compensent qu'une part de la baisse des mises en circulation consécutive à la première période de confinement avec les fermetures temporaires des points de ventes de voitures neuves. A fin juillet, en Bretagne, la baisse d'activité liée aux fermetures pendant le premier confinement de la population représente 14 800 immatriculations de voitures neuves de moins que l'année précédente (figure 3).

Voitures neuves en Bretagne : 2020 une année atypique

Figure 2 : Les immatriculations de voitures neuves mensuelles en Bretagne en 2019 et 2020 (en effectif)



Attention : nombre d'immatriculations au dernier jour du mois.

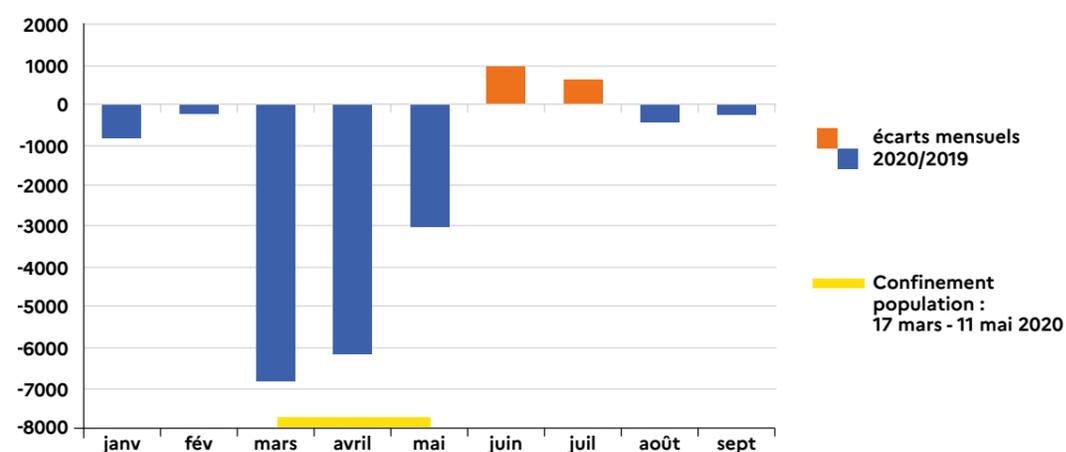
Source : Ministère de la transition écologique - SDES, RSVERO

Une baisse plus importante que d'habitude en août, septembre plus conforme

Dans la région comme au niveau national, le mois d'août constitue traditionnellement une période de diminution des immatriculations de voitures neuves. En 2020, cette baisse saisonnière des mises en circulation se trouve accentuée par rapport à l'année précédente. En Bretagne, les immatriculations de voitures neuves diminuent de - 8 % comparé à août 2019 (- 18 % en France métropolitaine). En outre, ce repli, relativement plus important de l'activité cette année, accentue l'impression d'une reprise forte à la rentrée. Les mises en circulation de voitures neuves augmentent de + 58,6 % en septembre dans la région (+ 63 % en France métropolitaine). Cependant, cette progression à la rentrée s'avère proche de la moyenne des évolutions observées ces 5 dernières années (+ 58 %).

Les mises en circulation de voitures non réalisées pendant le confinement n'ont pas eu lieu après

Figure 3 : Écart mensuel entre le nombre de voitures neuves immatriculées en 2019 et 2020



Source : Ministère de la transition écologique - SDES, RSVERO

Note de lecture : En mars 2020, on compte 6 784 nouvelles immatriculations de moins qu'en mars 2019. En juin 2020, on compte 894 nouvelles immatriculations de plus par rapport à juin de l'année précédente.

De mars à fin septembre 2020 : 15 000 mises en circulation de moins qu'en 2019

De début mars à fin septembre 2020, on compte 15 000 immatriculations de voitures neuves de moins par rapport à la période équivalente en 2019 en Bretagne. Au niveau de la France métropolitaine ce sont environ 430 000 mises en circulation de moins.

L'impact économique de la crise sanitaire sur les immatriculations de voitures neuves semble relativement moins important en Bretagne. Les pertes depuis le début du premier confinement représentent presque 17 % du volume des mises en circulation de l'année 2019 pour 20 % au niveau national.

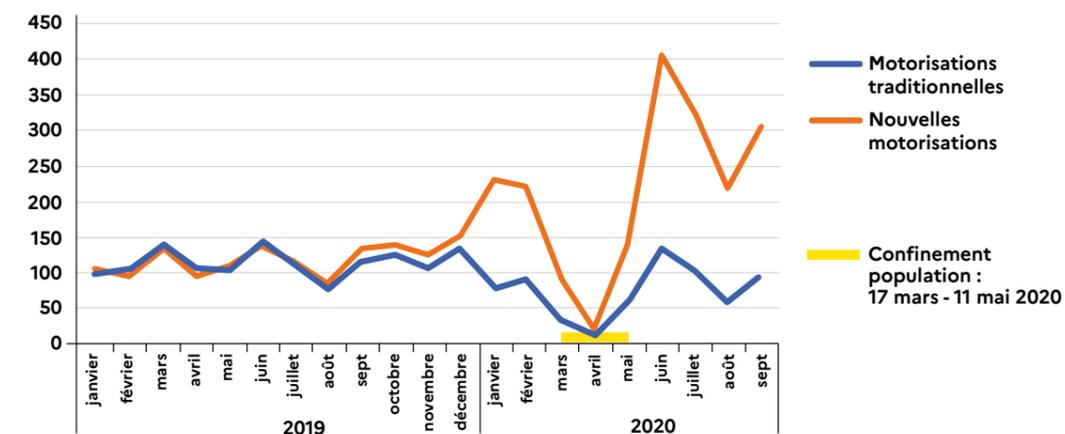
En 2020, les immatriculations d'hybrides et d'électriques changent de rythme

En Bretagne, en 2019, les mises en circulation de voitures de motorisations traditionnelles, essence et diesel, et celles de nouvelles motorisations comme les hybrides et les électriques (respectivement 5,5 % et 2 % des immatriculations) suivent globalement les mêmes tendances d'évolution mensuelle. En revanche, en 2020, les immatriculations de voitures neuves hybrides ou électriques en Bretagne affichent à la fois des tendances et des rythmes d'évolution mensuels qui diffèrent des mises en circulation de voitures aux motorisations traditionnelles

(figure 4). Ceci s'observe également au niveau national où les ventes de voitures électriques et hybrides sont en hausse. En effet, en mai, juin et septembre 2020, les mises en circulation de motorisations alternatives progressent plus rapidement que celles des motorisations traditionnelles. Cette année, les immatriculations d'hybrides réalisées pendant ces trois mois représentent le double du cumul équivalent en 2019. Pour les voitures électriques, les mises en service cumulées en mai, juin et septembre sont multipliées par 2,6 par comparaison avec l'année précédente.

Un rythme d'évolution distinct pour les nouvelles motorisations en 2020

Figure 4 : Immatriculations mensuelles de voitures neuves en Bretagne selon la motorisation depuis janvier 2019 (en base 100 en janvier 2019)



Source : Ministère de la transition écologique - SDES, RSVERO

La place occupée par les motorisations alternatives progresse

Fin août 2020, 5 000 voitures hybrides ont été mises en service depuis le début de l'année en Bretagne, soit l'équivalent de la totalité des mises en circulation de moteurs hybrides en 2019. Pour les véhicules électriques, le niveau de 2019 est atteint courant juin.

Au bilan, à fin septembre, tandis que les immatriculations de voitures aux moteurs thermiques reculent (de près de - 13 000 pour les essences et - 5 700 pour les diesels), les mises en circulation de voitures hybrides augmentent de près de 2 000 et celles d'électriques de 1 400.

Ces évolutions sont significatives puisqu'à fin septembre, les motorisations alternatives constituent 18,7 % des mises en services de voitures neuves régionales alors qu'elles n'en représentent que 7,6 % en 2019. Cette transition entre les motorisations ressemble à celle observée en France métropolitaine (respectivement 20 % et 7,8%)

Nouvelle norme d'homologation WLTP au 1^{er} mars, bonus écologique et prime à la conversion en hausse au 1^{er} juin

Le nouveau cycle d'homologation WLTP est entré en vigueur au 1^{er} mars 2020. Il prend désormais en compte l'équipement et le poids dans le calcul des émissions de CO². Il en résulte une hausse des montants du malus écologique.

Les mesures exceptionnelles concernant le bonus et la prime pour l'achat d'un véhicule propre sont en vigueur de juin à décembre 2020. Le bonus écologique progresse pour les véhicules dont les rejets de CO² sont inférieurs à 20 g/km et si le prix du véhicule est inférieur ou égal à 45 000 €. Une nouvelle aide de 2 000 € peut être obtenue pour l'achat d'un véhicule hybride sous certaines conditions sur son taux de CO² notamment.

Le dispositif temporaire de prime à la conversion et limité à 200 000 primes élargit les conditions de ressources pour y avoir accès et intègre les véhicules classés Crit'air 3 désormais concernés par la mise au rebut. Redevenue plus restrictive depuis le 3 août 2020, la prime à la conversion sera finalement maintenue jusqu'en juin 2021 au niveau qui prévalait avant le 3 août 2020.

Sources et définitions

Les données sur les immatriculations de véhicules neufs proviennent du répertoire statistique des véhicules routiers (RSVeRo) géré par le service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition Écologique. Les données sont issues du système d'immatriculation des véhicules (SIV).

L'ensemble de véhicules neufs est constitué de douze catégories (voitures, motos, remorques ...) parmi lesquelles les voitures particulières et commerciales constituent la majorité.

DREAL Bretagne

Unité Valorisation des Statistiques et Observatoires - Service Connaissance, Prospective et Évaluation

L'Armorique
10, rue Maurice Fabre
35065 Rennes cedex
02 99 33 45 55

Directeur de publication : Marc Navez
Conception: Allison Gaulier (MCQAP)